



CREATION DE E.U.R.L. ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La CCM SOTTEVILLE LES ROUEN 11 PLACE DE L HOTEL DE VILLE 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 100 €.

Madame BAUGE Anaïs , gérante de la société AB FINANCES E.U.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 248 RUE FRANCIS YARD 76750 BOISSAY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'associé unique.

Nom prénom de l'associé gérant	Madame BAUGE Anaïs
Nombre de parts	10
Adresse de l'associé gérant	248 RUE FRANCIS YARD 76750 BOISSAY
Montant versé	100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à la production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du Code du commerce :

- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée,

étant entendu que l'associé unique, agissant es qualité, autorise dès à présent la banque à compenser de plein droit la somme ainsi débloquée avec celles qui pourraient lui être dues au titre des opérations réalisées pour le compte de la société en formation avant sa constitution définitive.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Sotteville-Lès-Rouen le 20 juin 2026

